

**ROYAUME DE BELGIQUE**

Office de la Propriété  
intellectuelle

**AVIS IMPORTANT**

**INSCRIPTION AU REGISTRE DES MANDATAIRES AGREES  
EN MATIERE DE BREVETS D'INVENTION**

Dans le Moniteur belge du 2 mars 2023 (page 22680), a été publié l'arrêté ministériel du 16 février 2023 fixant au 22 juin 2023 la date du début de l'épreuve visée à l'article XI.66, § 2, alinéa 1<sup>er</sup>, 3<sup>o</sup>, du Code de droit économique et la date du début de l'épreuve d'aptitude visée à l'article 16 de l'arrêté royal du 30 septembre 2020 relatif à la représentation en matière de brevets.

**Les personnes souhaitant être inscrites au registre des mandataires agréés en matière de brevets d'invention sont informées que le délai dans lequel elles peuvent introduire leur demande débute le 2 mars 2023 et expire le 2 mai 2023.**

La demande d'inscription au registre doit être introduite par lettre recommandée à la poste, et au moyen du formulaire délivré spécialement à cet effet par l'Office de la Propriété intellectuelle. Ce formulaire peut être téléchargé sur le site Internet du SPF Economie à l'adresse suivante :

<https://economie.fgov.be/fr/themes/propriete-intellectuelle/institutions-et-acteurs/commission-dagrement-des/agrement-des-mandataires-en>

Vous pouvez envoyer une copie de cette demande d'inscription, ainsi que la preuve de l'envoi recommandé également par voie électronique aux adresses suivantes : [Guillaume.Brasseur@economie.fgov.be](mailto:Guillaume.Brasseur@economie.fgov.be) et [CAM-CEG@economie.fgov.be](mailto:CAM-CEG@economie.fgov.be).

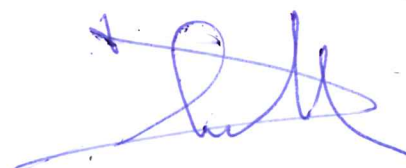
La demande d'inscription au registre des mandataires agréés vaut également demande de participation à l'épreuve ou à l'épreuve d'aptitude débutant le 22 juin 2023.

**Personne de contact: Guillaume BRASSEUR**

Direction générale de la Réglementation économique – Office de la Propriété intellectuelle  
Chaque jour ouvrable de 9 à 16 heures. En cas d'impossibilité pendant ces heures, le mardi et le vendredi, sur rendez-vous, jusqu'à 20 heures.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à l'Office de la Propriété intellectuelle, Monsieur Guillaume Brasseur, ([CAM-CEG@economie.fgov.be](mailto:CAM-CEG@economie.fgov.be), 02/277.81.05)

Le Directeur général,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Debrulle', written in a cursive style.

J. DEBRULLE